

## Fiche d'inscription Stagiaire permis probatoire

**Lire attentivement les conditions générales (voir au dos)**

*Renseignements vous concernant, obligatoires pour établir votre attestation de stage*

### IDENTITE DU CANDIDAT

Nom de famille de naissance : .....  
Nom d'usage : .....  
Sexe :  Femme  Homme  
Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : .....  
Date de naissance : ..... Pays : .....  
Département : ..... Commune : .....

### ADRESSE PERSONNELLE

Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... Mail : .....

*Informations concernant votre permis*

Je déclare avoir à ce jour un capital de ..... points sur mon autorisation de conduite et certifie ne pas avoir bénéficié de reconstitution de mon capital de points par un stage depuis au moins 1 an.

Numéro de votre permis : .....  
Date d'obtention de votre permis : .....  
Lieu de délivrance de votre permis de conduire : .....  
Date de l'infraction commise : .....  
Heure de l'infraction commise : .....  
Lieu de l'infraction : .....

**OBLIGATOIRE : joindre la copie de la lettre référence 48N envoyée par la Préfecture en Recommandé**

Inscription au stage qui se déroulera à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard **de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30** :

- Nîmes - 904 Avenue Maréchal Juin 30908 Nîmes Cedex 2  
 Alès – Parc Pist Oasis, 75 Impasse des Palmiers, 30100 Alès

**Dates :**

*Joindre impérativement*

**Votre règlement de 190,80 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
La photocopie recto/verso de votre permis de conduire, la photocopie recto/verso de votre pièce d'identité et un relevé d'identité bancaire en cas de remboursement.**

**IMPORTANT : Aucune inscription ne sera validée si le dossier est incomplet**

**Je déclare avoir lu et accepté les conditions générales d'inscription.**

Fait à Nîmes, le .....

Signature

## CONDITIONS GENERALES

**La Préfecture valide les stages de sensibilisation effectués et l'attribution des points par le Ministère de l'Intérieur répond à des règles strictes.**

Il incombe au conducteur, avant de suivre la formation, de vérifier que celle-ci pourra être validée. En cas de doute, nous consulter.

### Règles à respecter à la date du stage

- Avoir effectivement perdu des points
- Disposer au minimum d'un point sur son permis de conduire
- Ne pas avoir récupéré de points à la suite d'un stage moins d'un an avant le début du stage pour lequel vous vous inscrivez

### Il est important avant de vous inscrire de savoir dans quel cadre vous allez suivre ce stage

1. **Stage volontaire** : récupération de 4 points (maximum) et ne pas avoir participé à un stage depuis moins d'un an et un jour.
2. **Stage obligatoire pour permis probatoire** : vous avez été informé par Lettre Recommandée réf 48N et vous devez effectuer le stage dans les 4 mois.  
Ce dernier vous permet de récupérer 4 points (sans dépasser le seuil maximum fixé selon l'année de la période probatoire) et de vous faire rembourser le montant de l'amende par le Trésor Public.
3. **Stage en alternative à la poursuite judiciaire** : sur proposition du Procureur de la République d'un classement sans suite sous réserve d'effectuer un stage de sensibilisation et ce stage ne donne pas lieu à la restitution de points.
4. **Stage en exécution d'une composition pénale** : stage de sensibilisation ne donnant pas lieu à la restitution de points.
5. **Stage de peine complémentaire** : le stage doit être effectué dans un délai de 6 mois à compter du moment où la condamnation est définitive.

### Prix du stage 190,80 €

Votre règlement doit impérativement être joint à votre demande d'inscription au stage et une facture acquittée vous sera remise.

### Obligations

- Vous vous engagez à suivre la formation intégralement durant les 2 journées, de **8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 (aucun retard ne sera accepté)**. A cette issue, nous vous délivrerons l'attestation de suivi de stage.
- En cas d'absence, quelle qu'en soit la cause, non signalée au moins 10 jours ouvrés avant le début du stage, le prix du stage sera dû (sauf cas de force majeure).
- Toute demande d'annulation précédent ce délai fera l'objet d'une facturation de 60 € correspondant aux frais administratifs occasionnés.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de participants est inférieur à 6, mais s'engage à vous proposer une autre date ou à vous rembourser la totalité du prix payé.



## Fiche d'inscription Stagiaire hors permis probatoire

***Lire attentivement les conditions générales (voir au dos)***

***Renseignements vous concernant, obligatoires pour établir votre attestation de stage***

### IDENTITE DU CANDIDAT

Nom de famille de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Sexe : Femme Homme

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : .....

Date de naissance : ..... Pays : .....

Département : ..... Commune : .....

### ADRESSE PERSONNELLE

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

### ***Informations concernant votre permis***

Je déclare avoir à ce jour un capital de ..... points sur mon autorisation de conduite et certifie ne pas avoir bénéficié de reconstitution de mon capital de points par un stage depuis au moins 1 an.

Numéro de votre permis : .....

Date d'obtention de votre permis : .....

Lieu de délivrance de votre permis de conduire : .....

Inscription au stage qui se déroulera à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Gard **de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 :**

Nîmes - 904 Avenue Maréchal Juin 30908 Nîmes Cedex 2

Alès – Parc Pist Oasis, 75 Impasse des Palmiers, 30100 Alès

Dates :

### ***Joindre impérativement***

**Votre règlement de 190,80 € à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat**

**La photocopie recto/verso de votre permis de conduire, la photocopie recto/verso de votre pièce d'identité et un relevé d'identité bancaire en cas de remboursement.**

**IMPORTANT : Aucune inscription ne sera validée si le dossier est incomplet**

**Je déclare avoir lu et accepté les conditions générales d'inscription.**

Fait à Nîmes, le .....

Signature

## CONDITIONS GENERALES

**La Préfecture valide les stages de sensibilisation effectués et l'attribution des points par le Ministère de l'Intérieur répond à des règles strictes.**

Il incombe au conducteur, avant de suivre la formation, de vérifier que celle-ci pourra être validée. En cas de doute, nous consulter.

### Règles à respecter à la date du stage

- Avoir effectivement perdu des points
- Disposer au minimum d'un point sur son permis de conduire
- Ne pas avoir récupéré de points à la suite d'un stage moins d'un an avant le début du stage pour lequel vous vous inscrivez

### Il est important avant de vous inscrire de savoir dans quel cadre vous allez suivre ce stage

1. **Stage volontaire** : récupération de 4 points (maximum) et ne pas avoir participé à un stage depuis moins d'un an et un jour.
2. **Stage obligatoire pour permis probatoire** : vous avez été informé par Lettre Recommandée réf 48N et vous devez effectuer le stage dans les 4 mois.  
Ce dernier vous permet de récupérer 4 points (sans dépasser le seuil maximum fixé selon l'année de la période probatoire) et de vous faire rembourser le montant de l'amende par le Trésor Public.
3. **Stage en alternative à la poursuite judiciaire** : sur proposition du Procureur de la République d'un classement sans suite sous réserve d'effectuer un stage de sensibilisation et ce stage ne donne pas lieu à la restitution de points.
4. **Stage en exécution d'une composition pénale** : stage de sensibilisation ne donnant pas lieu à la restitution de points.
5. **Stage de peine complémentaire** : le stage doit être effectué dans un délai de 6 mois à compter du moment où la condamnation est définitive.

### Prix du stage 190,80 €

Votre règlement doit impérativement être joint à votre demande d'inscription au stage et une facture acquittée vous sera remise.

### Obligations

- Vous vous engagez à suivre la formation intégralement durant les 2 journées, de **8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 (aucun retard ne sera accepté)**. A cette issue, nous vous délivrerons l'attestation de suivi de stage.
- En cas d'absence, quelle qu'en soit la cause, non signalée au moins 10 jours ouvrés avant le début du stage, le prix du stage sera dû (sauf cas de force majeure).
- Toute demande d'annulation précédent ce délai fera l'objet d'une facturation de 60 € correspondant aux frais administratifs occasionnés.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de participants est inférieur à 6, mais s'engage à vous proposer une autre date ou à vous rembourser la totalité du prix payé.

## Questionnaire d'Inscription

**Consigne :** le questionnaire doit être complété par les stagiaires (hors de la présence des animateurs assurant ainsi l'anonymat des réponses).

Les réponses que vous apportez, permettront aux animateurs d'adapter le contenu de la formation. Notre organisme peut aider les stagiaires à remplir ce questionnaire si des difficultés se manifestent.

1. **Age :**       de 18 à 24 ans       de 25 à 64 ans       de 65 ans et plus
2. **Sexe :**       Homme       Femme
3. **Situation Professionnelle :**
  - Agriculteurs exploitants       Employés       Ouvriers
  - Artisans       Commerçants et chefs d'entreprises
  - Professions intermédiaires       Retraités       Autres
  - Cadres et professions intellectuelles supérieures
4. **Situation familiale**
  - Célibataire       Marié(e)       En couple       Séparé(e) / Divorcé(e)
5. **Situation parentale**       Avec enfant       Sans enfant
6. **Quel est votre véhicule habituel**
  - Mobylette       Véhicule de tourisme
  - Camionnette       Poids lourd ou transport en commun
7. **Etes-vous en période probatoire**       Oui       Non
8. **Expérience de conduite**       3 ans et moins       4 ans et plus
9. **Kilométrage annuel moyen**       15 000 et moins       16 000 et plus
10. **Votre véhicule est-il un outil de travail**       Oui       Non
11. **Type d'infraction**
12. **Lors de l'infraction, vous étiez sur un trajet**       Connu       Inconnu
13. **L'infraction a eu lieu**       En agglomération       Hors agglomération       Sur autoroute
14. **Sur la route, quelle est la règle que vous respectez le moins ?**
  - Alcool       Ceinture       Casque       Vitesse
  - Téléphone       Autres : précisez .....
15. **Avez-vous déjà eu un accident ?**       Oui       Non
16. **Pour vous, la conduite est-elle un plaisir ?**       Oui       Non
17. **Pour vous, qu'est ce qui est le plus dangereux dans la conduite** .....
18. **Qu'attendez-vous de ce stage ?** .....